



Accueil de loisirs de Brinon sur Sauldre



Dans le cadre de notre partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales du Cher, et afin de favoriser l'accessibilité des familles aux accueils de loisirs, nous poursuivons la mise en œuvre d'une politique tarifaire basée sur le quotient familial (QF).

	Barèmes	Tarifs à la journée à compter du 01/01/2023
1	Quotient inférieur à 400	9,50 €
2	Quotient compris entre 401 et 700	10,50 €
3	Quotient supérieur à 701	13,50 €

- Enfants hors département : 15,50 € / journée
- Enfants ou adolescents participants à l'accueil de loisirs **uniquement le jour de la sortie** : 27,00 € la journée.

Tarifs de la garderie le matin et le soir : 1,80 € / heure, soit 0,90 € / ½ heure
Toute ½ heure ou heure initialement prévus à l'inscription sera facturée (sauf délai de prévenance de 2 jours avant)

ATTENTION : Tout retard répété le soir pour récupérer les enfants est amendable.

Pour rappel :

A chaque session, les parents recevront une facture à terme échu correspondante au nombre de jours de présence de l'enfant à l'Accueil de Loisirs.

Les parents ont la possibilité de payer à la trésorerie de Vierzon, soit par chèque, en espèces ou par prélèvement automatique (fournir un Relevé d'Identité Bancaire et l'autorisation de prélèvement fourni par la Mairie, dès l'inscription, par TIPI ou par le biais de « Paiement de Proximité » (règlement en espèces ou carte bancaire) au tabac/presse Les Six Biches à Brinon sur Sauldre.

Les jours d'absence **justifiés** de l'enfant seront décomptés, à condition que la Mairie en ait été informée par les parents **dès le 1^{er} jour, avant 10 heures.**